

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

APPLICABLES AUX
PARTICULIERS

En vigueur le 1^{er} juillet 2023

Les tarifs sont exprimés en euros TTC
lorsque la TVA est applicable



www.ca-martinique-guyane.fr

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
Tenue de compte	2,55 €/MOIS soit, pour information 30,60 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	43,86 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,90 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32,45 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,02 €/AN À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	2,04 €/MOIS soit, pour information 24,48 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	4,05 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel• Plafond journalier	8 € 80 € 8 €

www.ca-martinique-guyane.fr
Ma Banque sur votre mobile téléchargeable sur



Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet **www.ca-martinique-guyane.fr** (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

-  **Extrait standard des tarifs** **P.2**
-
-  **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.4**
-
- Ouverture, Transformation, Clôture - Relevés de compte
Tenue de compte - Services en agence - Frais de recherche de documents
-  **Banque à distance** **P.6**
-
- Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS
-  **Vos moyens et opérations de paiement** **P.7**
-
- Cartes - Virements - Prélèvements SEPA / TIP SEPA - Chèques
-  **Offres groupées de services** **P.12**
-
- Offre Prestige - Offre Premium - Offre Essentiel - Offre Globe Trotter
Offre Eko - Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
- Offres qui ne sont plus commercialisées
-  **Irrégularités et Incidents** **P.21**
-
- Commission d'intervention - Opérations particulières - Incidents de paiement
-  **Découverts et Crédits** **P.22**
-
- Découverts - Crédits à la consommation - Crédits immobiliers
-  **Épargne et Placements financiers** **P.25**
-
- Épargne bancaire - Placements financiers
-  **Offres pour les jeunes** **P.27**
-
-  **Opérations à l'étranger** **P.29**
-
- Chèque - Autres opérations
-  **Assurances et Prévoyance** **P.29**
-
- Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien - Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien
-  **Succession** **P.31**
-
-  **Autres services** **P.32**
-
- Banque Privée - Protection des Particuliers - Magazines
-  **Résoudre un litige** **P.35**
-



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Ouverture de compte de campagne électorale	204,00 €
Clôture/ Transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	34,05 €
Transformation en compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé journalier ▲●	1,12 €/relevé	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,24 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,36 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	9,95 €	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) standard	1,47 €/AN	
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) premium	2,55 €/trim	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	26,50 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé d'opérations en Braille (sur demande)	GRATUIT	
Relevé supplémentaire	1,12 €/relevé	GRATUIT

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,55 €/MOIS soit 30,60€/AN
Tenue de compte de campagne électorale	5,10 €/MOIS soit 61,20 €/AN
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées ▲● (Prélèvements, Virements, TIP...)	GRATUIT

Services en agence

Mise à disposition de fonds hors Caisse Régionale	27,90 €/AN
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Versement d'espèces non conforme (trombones, agrafes)	12,90 €
Retrait d'espèces de dépannage ²	1,53 € /retrait (à partir du 2nd retrait dans le mois)

Frais de location de coffre-fort	MARTINIQUE	GUYANE
Petit coffre-fort	157,05 €	144,75 € (HT)
Moyen coffre-fort	277,95 €	256,18 € (HT)
Grand coffre-fort	594,15 €	547,60 € (HT)

Frais de recherche de documents³

Recherche de documents numérisés (par document)	9,95 €
Recherche de documents non numérisés (par document)	28,75 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
Service gratuit pour les clients bénéficiant d'un Droit au Compte

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet (offre de base)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲● (virements externes)

Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

97,90 €/AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 25, rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet : www.ca-martinique-guyane.fr

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paylib en Ligne²
- Paylib sans contact³
- Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement

GRATUIT

Plateforme téléphonique

GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alerte écopage (mensuelle)	0,31 €/SMS
Alerte temps réel de gestion	0,31 €/SMS
Alerte achat à distance	0,61 €/SMS
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,31 €/SMS
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,31 €/SMS
Mini-relevés (SMS FILVERT)	1,43 €/SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes par SMS sur la situation ou la gestion du compte

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
---	---------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	16,10 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro (arrêt de la commercialisation) MasterCard à autorisation systématique	32,45 €/AN	
- MasterCard Eko	35,70 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - MasterCard Standard	43,86 €/AN	47,90 €/AN
- MasterCard Globe Trotter	3,55/MOIS	
- Visa Classic	43,86 €/AN	47,90 €/AN
- Gold MasterCard	134,64 €/AN	136,68 €/AN
- Visa Premier	134,64 €/AN	136,68 €/AN
- World Elite MasterCard		277,44 €/AN
- Visa Infinite		277,44 €/AN

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin ¹ 	44,45 €/AN	55,50 €/AN
Gold MasterCard Cartwin ¹ 	135,65 €/AN	146,47 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ²	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire ³	26,00 €

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ⁴	26,50 €
--	---------



Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold MasterCard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 15), de même que les cartes World Elite MasterCard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Les cartes MasterCard Cartwin et Gold MasterCard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.
- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

⁴ La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Païement par carte

Païement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ● **GRATUIT**

Païement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,20 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire²

Autres païements par carte³

- Frais fixes **0,20 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels **0,40%**

N.B.: Le païement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les païements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'autre carte ●	GRATUIT	1,02 €/RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT
- MasterCard à autorisation systématique - Maestro (arrêt de la commercialisation) - MasterCard Eko - MasterCard Globe Trotter - MasterCard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,02 €/RETRAIT À PARTIR DU 4^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold MasterCard - Visa Premier - Gold MasterCard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite MasterCard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **3,06 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes **3,06 €/RETRAIT**
- Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels **0,40%**

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

³ Opérations de païement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 Septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,55 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Mise à disposition de la carte en agence à la demande du client	3,80 €
Rédition de carte en urgence	27,25 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,70 €
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	10,70 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	11,10 €
Recherche de facturette	29,00 €/demande
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,05 €/Vir.
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	5,35 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	1,17 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,17 €

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet
www.ca-martinique-guyane.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,02 €
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
SEPA mail Paiement de facture	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 34) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,55 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,55 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Révocation de prélèvement SEPA	16,00 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Lettre de mise en place du 1er prélèvement (CAS GÉNÉRAL) ▲●	GRATUIT
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) non conforme	9,65 €
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré
Chèque remis à l'encaissement rejeté	GRATUIT
Chéquier remis en agence	3,80 €
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	8,55 €
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	15,80 €
Paiement d'un chèque ▲	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	19,10 €
Frais d'annulation d'un chèque de banque	11,10 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an maximum

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane

30 €/MOIS
SOCIÉTAIRE

33 €/MOIS
NON-SOCIÉTAIRE

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paielement par carte¹	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	30 €/MOIS SOCIÉTAIRE
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	33 €/MOIS
SécuriWEB Premium	NON-SOCIÉTAIRE
Dossier Familial Prestige (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

Offre Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention ² : 3 / an maximum	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold MasterCard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	17 €/MOIS SOCIÉTAIRE
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	19 €/MOIS
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	NON-SOCIÉTAIRE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

17 €/MOIS
SOCIÉTAIRE

19 €/MOIS
NON SOCIÉTAIRE

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentiel - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 1 / an maximum

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « MasterCard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

11 €/MOIS
SOCIÉTAIRE

13 €/MOIS
NON-SOCIÉTAIRE

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
Retrait d'espèces par carte²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane	11 €/MOIS SOCIÉTAIRE
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	13 €/MOIS NON-SOCIÉTAIRE
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte²	
En euro dans un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
Dossier Familial Essentiel (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com• Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Martinique Guyane

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « MasterCard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50 € / chèque**

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Pas de plafonnement spécifique des commissions d'intervention

Gratuité de l'ensemble des frais suivants

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

3,00 €/MOIS*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,50 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souple du découvert (mensuelle)	De 301 à 800 €	2,14 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	2,90 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,40 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	2001 € et +	5,88 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET
SécuriBUDGET Premium

1,70 €/MOIS
PREMIUM
3,50 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus
SécuriCOMPTE Premium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

3,18 €/MOIS
PREMIUM
4,87 €/MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE
SécuriEPARGNE Premium

Relevé Global des Avoirs épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,45 €/MOIS
PREMIUM
3,30 €/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,50 €/MOIS
PREMIUM
4,50 €/MOIS

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriPEL

2,50 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,00 € ET 5,99€
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 6,00€ ET 7,99€
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 8,00€ ET 9,99€
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 10,00€ ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Autres offres groupées (commercialisation arrêtée depuis Nov. 2012) Tarif mensuel

- Compte Service	9,50€ / MOIS
- Compte Service plus	14,10€ / MOIS
- Compte Service Equilibre	10€ / MOIS
- Compte Service Souplesse	14,10€ / MOIS
- Compte Service Privilège	21,90€ / MOIS
- Compte Service Option 1	5,20€ / MOIS
- Compte Service Option 2	10,60€ / MOIS
- Compte Service Option 3	15,30€ / MOIS

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

• Plafond par opération ¹	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel ¹	20 €

Montant pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique **GRATUIT**



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **21,70 €**

Frais par saisie attribution ou conservatoire, paiement direct de la pension alimentaire

• Montant saisi inférieur ou égal à 300€	20,95 €
• Montant saisi supérieur à 300€	114,30 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

• Montant saisi inférieur ou égal à 300€	20,95 €
• Montant saisi supérieur à 300€	10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **32,50 €/CHÈQUE**

Procédures Civiles d'Exécution vaines

• (Traitement pour solde négatif ou nul, saisie attribution, saisie conservatoire)	20,95 €
--	---------

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **16,00 €**

Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" **21,70 €**

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	18,60 €
--	---------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **16,00 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50 €/CHÈQUE

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

Montant du paiement
20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, y compris la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

12,80 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

25 €/MOIS



Découverts et Crédits

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel

INDICE DE RÉFÉRENCE
+ MARGE

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

PLAFOND DU TAUX
RÈGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier, de mise en place ou de renouvellement	21,70 €
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,01 €
Frais de dossier, de mise en place ou de renouvellement	21,70 €
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ¹	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	21,70 €
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 31

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe **NOUS CONSULTER**

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Frais de dossier¹

**1,20 % DU CAPITAL
EMPRUNTÉ [MINIMUM 51 €]**

Nantissement de produits financiers

27,35 €

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

NOUS CONSULTER

Frais de dossier¹

1,20 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ

• Montant minimum

306 €

• Sur le prêt PAS

510 € MAXIMUM

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter² **18,15 €**

Modification de la date d'échéance **35,65 €**

Modification de la périodicité **18,15 €**

Modification de garantie **27,35 €**

Attestations diverses liées au prêt **11,85 €**

Lettre d'Information annuelle des cautions
(par an, par caution et par prêt) **GRATUIT**

Rédition de tableau d'amortissement **37,85 €**

Réaménagement de prêt

• Frais de dossier de réaménagement

1,00% DU CAPITAL RESTANT DÛ

• Indemnité de réaménagement

510 € MINIMUM

Décompte de remboursement de crédit consommation **20,65 €**

Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) **85,75 €**

Mainlevée totale ou partielle de garantie (hors hypothèque) **46,50 €**

Report d'échéance **18,90 €**

Avenant crédit **157,05 €**

Frais pause crédit **NOUS CONSULTER**

Frais fixes sur échéances mensuelles en retard

• Lettre simple pour prêt en retard

9,45 €

• Lettre recommandée pour prêt en retard

19,05 €

• Lettre aux cautions pour prêt en retard

19,05 €

Mise en place de découvert **21,70 €**

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 31 .

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 31 .



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (Hors Crédit Agricole) ¹	69,25 €/Transfert
Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie ²	2,15 €/MOIS

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres et PEA/PEA-PME	
<ul style="list-style-type: none"> Par compte Par ligne de titres cotés Par ligne de titres non cotés Plafond de 	77,00 € 15,30 € 51,00 € 77,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Opposition sur titre	18,36 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	GRATUIT
Souscription de parts sociales	GRATUIT

Ordres de bourse en France

Droit d'entrée sur OPC (organismes de placement collectif)

En l'absence de droits d'entrée ou s'ils sont acquis au fonds, possibilité de prélever une commission de 0,50% si l'opération se réalise par voie dématérialisée ou de 1,20% par tout autre moyen

Frais de de transaction de bourse (hors OPC) :

Opération passée via votre accès Crédit Agricole en Ligne ou l'application CA Bourse :

Invest Store Initial :

- Frais proportionnels au montant de l'ordre de **0,50 %**

Invest Store Integral :

- Frais proportionnels au montant de l'ordre de **0,09 %**

Invest Store Initial et Intégral par téléphone :

- Frais proportionnels au montant de l'ordre de³ **1,10 %**

Ordres saisis exceptionnellement par le back-office / services supports :

- Frais proportionnels au montant de l'ordre de Titres Non Cotés (inscription et cession)³ : **1,15 %**
- Frais proportionnels au montant de l'ordre de³ **1,15 %**
- Avec un plafond de 150 € en cas de cession

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- Abonnement au service **GRATUIT**
- 0,85 % du montant de l'ordre,³ minimum de perception **7,65 €**

INVEST STORE INTÉGRAL

- Abonnement au service **97,90 €/AN**
- Moins de 24 ordres par an **GRATUIT**
- A partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
- Ordre ≤ à 1100 € **1,00 €**
- Ordre > à 1100 € **0,09 %**

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire (service gratuit FACILIT).

² Service Actilibre

³ Hors frais de marché et de courtage éventuels

- PAR TELEPHONE au numéro : 0 810 800 777 (service 0,06€/minute + prix d'un appel) (prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

INVEST STORE INITIAL

- 1,10 % du montant de l'ordre,¹ minimum 15,30 €
- Frais fixes 5,00 €

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais fixes supplémentaires 13,10 €/ligne

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères 0,54 % avec un minimum de 55,05 €

Hors frais de marché et de courtage éventuels

Droits de garde sur comptes titres et Plans d'Épargne en Actions (PEA/PEA-PME)

Frais perçus annuellement par la Banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...) calculés à partir de l'encours au 31 décembre de l'année précédente

Frais fixe par compte titre 30€

Frais sur les valeurs Crédit Agricole, OPCVM et Obligations % de l'encours global 0,12%

Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole % de l'encours global 0,25%

Frais fixes par ligne GRATUIT

Plafond maximum des droits de garde 306 €/AN

Autre services

Convention privilège 64,85 €



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

¹ Hors frais de marché et de courtage éventuels



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black	19,75 €/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	10,40 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde	19,40 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc	22,40 €/AN

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devise dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Retrait d'espèces en devise dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	EXONÉRATION
---	-------------

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter

Entre 18 et 30 ans inclus (voir P.17)

2€/MOIS

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert

- Montant
- Taux débiteur préférentiels

[NOUS CONSULTER](#)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans),

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Mozaïc Projets

[NOUS CONSULTER](#)

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance

Assurance vol moyens de paiement SécuriCompte Plus

2,04 €/mois

Assurance facultative en couverture de crédits et découvert

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Auto jeunes conducteurs

[NOUS CONSULTER](#)



Opérations à l'étranger

Frais de messagerie Swift	33,65€
Application d'une commission de change sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,4% Min 15,50€ Max 1020€

Avis d'opération sur toute opération à l'international 4,10€

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

- Virement/Transfert

En devises toutes destinations et euro hors Europe (+ frais de change si devises) 0,3% Min 20,40€ Max 408€

Option « OUR » (Frais à la charge de l'émetteur) 39,15€

Option « Ben » (Frais à la charge du bénéficiaire) 34,15€

Frais d'enrichissement ou de rectification 34,05€

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

- Rapatriement

En devises toutes origines et euro hors Europe (+ frais de change si devises) 23,20€

En euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC

≤ à 50 000€ GRATUIT

> à 50 000€ 23,20€

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin 2,18% Min 15,30 € Max 102€

Encaissement d'un chèque crédit après encaissement 2,18% Min 15,30 € Max 102€



Assurances et Prévoyance

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE PLUS	24,48 €/AN/COMPTE	51,36 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15,36 €/AN/COMPTE	30,60 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,76 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,48 €/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE	3,12 €/AN/COMPTE	23,04 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	23,28 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	23,28 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit avant le 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,56 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24,48 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,72 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,56 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24,48 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,72 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 17) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

Assurance pour vous et vos proches [NOUS CONSULTER](#)

Assurance santé, Protection juridique, Garantie des accidents de la vie, Prévoyance décès, Garantie et assistance obsèques, Garantie dépendance

Assurance pour vos biens [NOUS CONSULTER](#)

Assurance auto, Assurance habitation, Garantie locative, Assurance tous mobiles

Assurance pour vous protéger au quotidien [NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur [NOUS CONSULTER](#)

(assurance décès invalidité PTIA)

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Martinique-Guyane en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 024 140 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécurIZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession sur actif net à la date du décès, hors assurance vie.

	TARIF HT
Avoirs ≤ 150€	GRATUIT
Avoirs compris entre 151 à 500€	50,25 € HT
Avoirs compris entre 501 à 3000 €	100,50 € HT
Avoirs compris entre 3001 à 15 000€	305,70 € HT
Avoirs > 15 000€	501,85 € HT
Dossier de mineur	GRATUIT

Si compte joint avec le conjoint

calculé sur 50% de l'encours détenu sur le compte joint au jour du décès



Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

[NOUS CONSULTER](#)

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

A partir de **41,70 €/MOIS**

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Merci pour l'info	A partir de	12,00 €/AN
Santé magazine		31,60 €/AN
Détente et Jardin		22,90 €/AN
Régal		27,90 €/AN
Maison Créative		23,90 €/AN
Détours en France		49,80 €/AN
Plus de Pep's		19,00 €/AN
Parents		25,90 €/AN
Les petits plats de Laurent Mariotte		24,35 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

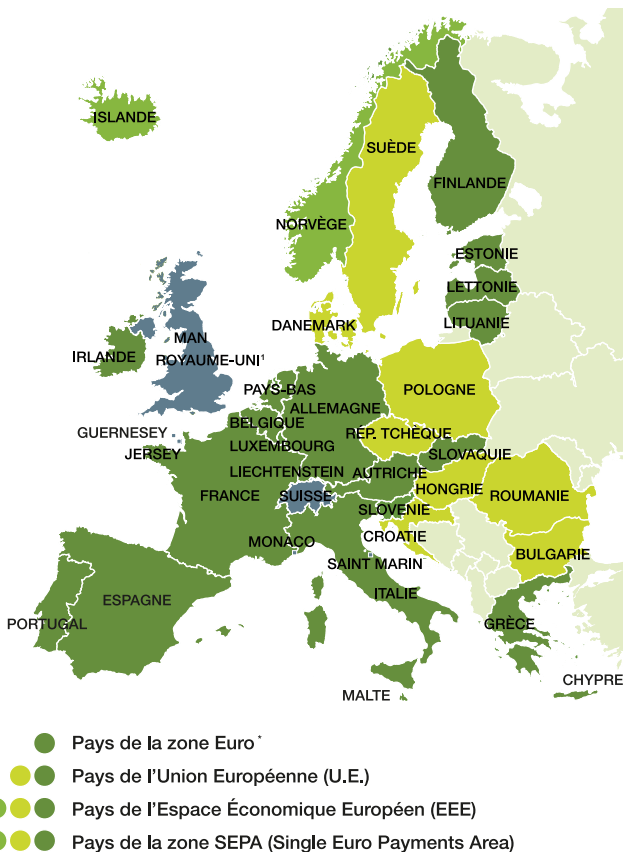
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



RÉSOLUDRE UN LITIGE

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service qualité client : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale : Service Client Agricole Martinique - Guyane
Rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Lamentin

Médiateur : En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord : Monsieur le Médiateur - Fédération Bancaire Française BP 151-75422 PARIS CEDEX 09

Document informatif à vocation non-publicitaire

07/2022 - Réf. I12000 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Rue Case Nègre - Place d'Armes 97232 LAMENTIN immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le n° 313 976 383. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 024 140.

EN CAS D'URGENCE



Je contacte ...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation,
Garantie des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel gratuits

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91
Appel non surtaxé, coût selon opérateur,
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chèque

09 69 39 92 91
Appel non surtaxé, coût selon opérateur,
Service disponible 24h/24 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son
contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & appel gratuits

POUR PLUS D'INFORMATIONS

rendez-vous en agence ou sur
www.ca-martinique-guyane.fr

(Gratuit hors coût de fournisseur d'accès à Internet)

VOTRE BANQUE EN TOUTE AUTONOMIE



Ma Banque



Paiement Mobile



Déclarer un sinistre

Allô Conseil
0 800 802 803

(Service et appel gratuits)



Rue Case-Nègres - Place d'Armes
97232 Le Lamentin

☎ 0596 665 939 @ caenligne@ca-mg.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane
Siège social : Rue Case Nègres – Place d'Armes 97232 Le Lamentin Cedex.
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – RCS Fort de France 313 976 383. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires d'Assurances sous le numéro 07 024 140. • RCS 380 640 045 91B92 – 01/21



SUIVEZ-NOUS SUR



www.ca-martinique-guyane.fr